AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1198
FR0011980077-FS0617

24 mai 2016

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ASK

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 mai 2016, complété notamment par un courrier reçu le 24 mai 2016, la société par actions simplifiée Innovation Capital[1] (57 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi :

- à titre de régularisation, en hausse, le 27 juillet 2015, par suite d'une diminution du nombre total d'actions et de droits de vote de la société ASK, le seuil de 25% des droits de vote de la société ASK et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 1 411 111 actions ASK représentant 2 811 111 droits de vote, soit 18,13% du capital et 26,20% des droits de vote de cette société[2] ; et

- en baisse, le 16 mai 2016, par suite d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société ASK, le seuil de 25% des droits de vote de la société ASK et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 411 111 actions ASK représentant 2 811 111 droits de vote, soit 15,94% du capital et 24,51% des droits de vote de cette société[3].

[1] Société anciennement dénommée CDC Entreprises Innovation et contrôlée au plus haut niveau par la Caisse des dépôts et consignation (CDC). La société Innovation Capital a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L.233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 7 783 981 actions représentant 10 726 305 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Sur la base d'un capital composé de 8 850 181 actions représentant 11 471 568 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.